

# De Watts à Minneapolis, l'« émeute urbaine » comme remise en cause de l'ordre racial

Yohann LE MOIGNE  
Université d'Angers

## Résumé :

Après une nouvelle série de manifestations antiracistes violentes dans les rues des villes étatsuniennes à l'été 2020, nous nous efforçons dans cet article d'analyser le sens de ces soulèvements urbains ainsi que la façon dont cette matérialisation du désordre est perçue à la fois par ceux qui en sont les protagonistes et par ceux qui le craignent et s'en offusquent. Nous avançons notamment l'idée que, loin d'être une catastrophe pour l'ensemble des membres d'une société, le désordre a surtout une connotation négative pour ceux qui le perçoivent comme remettant en cause leur statut de dominants.

**Mots-clés :** désordre, émeute, racisme, États-Unis, Africains-Américains, violences policières

Pour de nombreux observateurs, l'élection de Barack Obama en 2008 a symbolisé l'avènement d'une Amérique post-raciale. Le premier président « noir » de l'histoire des États-Unis était en effet censé incarner le dépassement de la race en tant que catégorie socialement signifiante. Le soir de l'élection, un présentateur de la chaîne MSNBC déclara que « la barrière raciale ultime [avait] été franchie<sup>1</sup> ». Le 30 décembre 2008, à peine deux mois après la victoire d'Obama, John McWhorter, un professeur de l'Université de Columbia, publiait dans le magazine *Forbes* un article sobrement intitulé : « *Racism in America is over* » (le racisme n'existe plus en Amérique)<sup>2</sup>. Deux semaines plus tard, une journaliste du Wall-Street Journal écrivait que l'élection d'Obama témoignait « de la magie éternelle et du sens de la justice de notre pays<sup>3</sup> ». La multiplication des affaires de brutalités policières touchant des Africains-Américains et les explosions de colère qui en découlèrent au cours du second mandat d'Obama se chargèrent de réfuter ces analyses.

À partir de 2014, une série d'homicides perpétrés par des officiers de police visant des Africains-Américains entraîna en effet de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux dans un premier temps, puis dans les médias traditionnels.

---

<sup>1</sup> Cité par ROLLAND-DIAMOND, Caroline, *Black America : Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 2016, p. 486.

<sup>2</sup> MC WHORTER, John, « Racism in America is over », *Forbes*, 30 décembre 2008.

<sup>3</sup> NOONAN, Peggy, « Suspend Your Disbelief: how to enjoy an inauguration fully », *Wall Street Journal*, 16 janvier 2009.

La mort de Michael Brown, un jeune Noir de 18 ans abattu en août 2014 par un policier blanc alors qu'il marchait non-armé dans une rue de Ferguson, une petite ville de la banlieue de Saint-Louis dans le Missouri, fut extrêmement médiatisée. Plusieurs témoins affirmèrent que les coups de feu mortels avaient été tirés alors que Brown s'était agenouillé en levant les mains. Son corps fut laissé face contre terre pendant quatre heures, par un après-midi du mois d'août, à la vue de tous les habitants du quartier le temps que les premières constatations soient effectuées, alors que la police maintenait ses parents à distance, les menaçant avec leurs armes et leurs chiens.

On se souvient peut-être moins de Freddie Gray, arrêté par la police dans une rue de Baltimore en avril 2015 et embarqué dans un fourgon dont il ressortit avec les vertèbres cervicales arrachées. Il mourut sept jours tard et les policiers impliqués déclarèrent qu'il s'était lui-même jeté contre les portes du fourgon, la tête la première, à plusieurs reprises. Plus récemment, c'est la mort par asphyxie de George Floyd, un homme noir de 46 ans dont la nuque fut maintenue sous le genou d'un policier blanc pendant plus de huit minutes, en mai 2020 à Minneapolis qui fit l'objet d'un traitement médiatique d'envergure internationale.

Ces trois événements entraînèrent des violences urbaines massives considérées comme les plus importantes depuis les « émeutes de Los Angeles » en 1992.

Entre 2014 et 2020 d'autres cas similaires furent largement médiatisés et entraînèrent des réactions plus ou moins violentes de la population africaine-américaine dans les villes concernées. Nous pourrions citer les cas d'Eric Garner qui succomba à une technique d'étranglement pratiquée par plusieurs policiers dans une rue commerçante de New York en juillet 2014 alors qu'il était soupçonné de vendre des cigarettes à l'unité ; de Laquan McDonald, un adolescent de 17 ans tué de seize balles par des policiers de Chicago alors qu'il se déplaçait de façon erratique sur la voie publique en octobre 2014 ; de Tamir Rice, un enfant de 12 ans abattu sans sommation par un policier alors qu'il jouait avec un pistolet en plastique dans un parc de Cleveland en novembre 2014 ; d'Eric Harris, un homme de 44 ans, abattu alors qu'il fuyait la police, sans arme, dans la ville de Tulsa (Oklahoma) en avril 2015 ; de Walter Scott qui fut abattu deux jours plus tard de cinq balles dans le dos après s'être enfui en courant alors qu'il avait été arrêté pour un feu arrière endommagé sur son véhicule dans la ville de North Charleston en Caroline du Sud ; de Philando Castile, un homme de 32 ans abattu dans son véhicule en présence de sa petite-amie et de leur fille de quatre ans lors d'un contrôle d'identité alors qu'il cherchait à s'emparer de son permis de conduire en juillet 2016 ; d'Ahmaud Arbery, un homme de 25

ans qui effectuait un footing dans un quartier résidentiel de Brunswick (Géorgie) avant d’être pris en chasse et abattu en février 2020 par un policier à la retraite et son fils qui le soupçonnaient d’être à l’origine d’une série de cambriolages dans les environs ; ou encore de Breonna Taylor, une femme noire de 26 ans réveillée en pleine nuit et abattue de huit balles par trois officiers de police qui avaient enfoncé la porte de son appartement dans le cadre d’un mandat d’arrêt ciblant son ancien petit-ami à Louisville (Kentucky) en mai 2020.

La plupart de ces homicides furent filmés et les images laissent clairement apparaître que les personnes tuées n’étaient pas armées et ne constituaient aucune menace pour les policiers, ce qui provoqua, affaire après affaire, des vagues de colère et d’indignation au sein de la population africaine-américaine.

Nous nous intéresserons dans cet article au sens profond de ces soulèvements urbains ainsi qu’à la façon dont cette matérialisation du désordre est perçue à la fois par ceux qui le provoquent et par une grande partie de ceux qui le craignent et s’en offusquent. Nous déconstruirons notamment le mythe de l’Amérique post- raciale en analysant le double rapport d’opposition à l’ordre qui caractérise les violences urbaines et en insistant sur leur dimension infrapolitique.

## **1. Les violences policières : un phénomène ni rare, ni récent**

Les homicides sus-cités ne sont pas des cas isolés. Il est très difficile d’obtenir des statistiques fiables mais on estime entre 400 et 1100 le nombre de personnes tuées par la police chaque année aux États-Unis<sup>4</sup>. D’après le ministère de la Justice, près de 32% des 4813 personnes tuées par la police entre 2003 et 2009 étaient noires, alors que les Africains-Américains représentent moins de 13% de la population totale du pays<sup>5</sup>. Une étude a par ailleurs déterminé que les adolescents noirs étaient 21 fois plus susceptibles d’être tués par la police que les Blancs<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> FISCHER-BAUM, Reuben et JOHRI, Al, « Another (much higher) count of homicides by police », *FiveThirtyEight.com*, 25 août 2014. <https://fivethirtyeight.com/features/another-much-higher-count-of-police-homicides/>, consulté le 26/06/2021.

<sup>5</sup> RECOQUILLON, Charlotte, « Ce que "Ferguson" révèle du racisme systémique aux États-Unis », in *Géoconfluences* [En ligne], 2015. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crisis/articles-scientifiques/Ferguson>, consulté le 01/11/2021.

<sup>6</sup> GABRIELSON, Ryan, SAGARA, Eric et GROSHOWSKI JONES, Ryann, « Deadly Force in Black and White », *ProPublica*, 10 octobre 2014. <https://www.propublica.org/article/deadly-force-in-black-and-white>, consulté le 28/06/2021.

Les violences policières à l'encontre des minorités racisées ainsi que les réactions violentes qu'elles génèrent ne sont donc pas rares. Elles ne constituent pas non plus une nouveauté. En effet, elles représentent un problème majeur pour les communautés noires à travers le pays depuis l'abolition de l'esclavage. Elles n'ont donc pas été plus nombreuses durant la présidence Obama<sup>7</sup>, mais sont simplement devenues plus visibles grâce au développement des nouvelles technologies.

Déjà dans les années 1960, le traitement des minorités racisées par la police était souvent l'étincelle qui mettait le feu aux poudres. La révolte de Harlem en juillet 1964 fut par exemple déclenchée après qu'un officier de police tua un adolescent noir dans une école. Le policier affirma avoir agi en état de légitime défense, mais le quartier s'embrasa rapidement et les affrontements, qui opposèrent plusieurs milliers de résidents noirs à la police, durèrent six jours, provoquèrent la mort d'une personne et firent de nombreux blessés<sup>8</sup>.

En 1965, un soulèvement encore plus célèbre, celui de Watts, fut déclenché suite à l'arrestation violente d'un automobiliste noir dans ce quartier situé dans le cœur du ghetto historique de Los Angeles. Les événements durèrent six jours, causèrent la mort de 34 personnes (dont 28 Noirs), firent plus d'un millier de blessés, et générèrent 4000 arrestations et 40 millions de dollars de dégâts matériels<sup>9</sup>.

Deux ans plus tard, l'été 1967, qualifié de « *long hot summer* », vit des violences urbaines se déclencher dans les ghettos de 128 villes étatsuniennes, dont Newark (New Jersey) et Detroit (Michigan) où le bilan humain fut très lourd avec respectivement 26 et 43 morts. Quasiment partout, ce sont des brutalités policières qui furent l'élément déclencheur dans un contexte propice à l'embrasement marqué par des relations entre la police et la population exécrables depuis des années, une désindustrialisation massive entraînant une explosion du chômage et de l'économie souterraine ainsi qu'une pauvreté galopante<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Une étude récente montre que le taux de mortalité lié à des violences policières a augmenté ces dernières décennies, passant de 0,25 pour 100 000 dans les années 1980 à 0,34 pour 100 000 dans les années 2010. Il a en revanche sensiblement diminué pour les Africains-Américains sur la même période (de 0,81 à 0,71), qui restent néanmoins, et de loin, le groupe le plus touché à l'échelle nationale par ces violences entraînant la mort (SHARARA, Fablina, WOOL, Eve E. et al., « Fatal Police Violence by Race and State in the USA, 1980-2019: a Network Meta-Regression », in *The Lancet*, vol. 398, n° 10307, p. 1239-1255).

<sup>8</sup> In, *Black America*, op. cit.

<sup>9</sup> In, *Black America*, op. cit.

<sup>10</sup> HINTON, Elizabeth, *America on Fire: The Untold History of Police Violence and Black Rebellion Since the 1960s*, New York, Liveright, 2021.

Avec les victoires politiques du mouvement des droits civiques au milieu des années 1960, nombreux sont ceux qui s'attendaient à une diminution des violences policières. Il n'en fut rien et entre 1964 et 1972, environ 300 villes connurent des soulèvements provoqués par un usage abusif de la force par des policiers. Ces violences impliquèrent près d'un demi-million d'Africains-Américains, causèrent plusieurs millions de dollars de dégâts matériels, entraînèrent la mort de 250 personnes et firent 10 000 blessés graves<sup>11</sup>. Dans le même temps, comme l'explique l'historien Robin Kelley, « la police et la Garde nationale transformèrent les quartiers noirs en zones de guerre, arrêtant au moins 60 000 personnes tout en ayant recours à des chars d'assaut, des mitrailleuses lourdes et des gaz lacrymogènes pour pacifier ces communautés »<sup>12</sup>.

## **2. Impunité policière et persistance des inégalités raciales : les sources structurelles de la colère**

Si la violence physique perpétrée par la police constitue la source première de colère chez les Africains-Américains impliqués dans des soulèvements urbains, l'impunité quasi systématique des auteurs de violences policières, quand bien même les homicides ou les coups sont filmés par des caméras, joue depuis des décennies un rôle catalyseur dans le déclenchement des révoltes.

D'après une étude menée conjointement par le *Washington Post* et un criminologue de la Bowling Green State University, seuls 54 policiers ont été mis en examen entre 2005 et 2015 pour des tirs ayant entraîné la mort, ce qui représente une infime minorité des cas d'homicides policiers<sup>13</sup>. Un rapport de l'organisation de défense des droits humains *Robert F. Kennedy Human Rights* montre que cette impunité policière s'explique en grande partie par les critères très vagues établis par la Cour suprême pour déterminer le caractère « raisonnable » de l'usage de la force létale par les officiers de police<sup>14</sup>. Il est donc très difficile d'entamer des actions en justice contre les forces de l'ordre, et plus encore d'aboutir à des condamnations, qui, dans les rares cas où elles sont effectivement

---

<sup>11</sup> MARTIN-BRETEAU, Nicolas, « Entretien avec Robin D. G. Kelley : penser la continuité des luttes pour l'égalité raciale », in *Politique américaine*, n° 28, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 113-24.

<sup>12</sup> In, « Entretien avec Robin D. G. Kelley : penser la continuité des luttes pour l'égalité raciale », op. cit., p. 119.

<sup>13</sup> KINDY, Kimberly et KELLY, Kimbriell, « Thousands dead, few prosecuted », in *The Washington Post*, 11 avril 2015.

<sup>14</sup> ROBERT F. KENNEDY HUMAN RIGHTS, « Impunity for killings by police in the United State », Inter-American Commission on Human Rights, 7 décembre 2017. [https://www.aclu.org/sites/default/files/field\\_document/rfk\\_iachr\\_hearing\\_written\\_submission\\_rfkhr\\_final.pdf](https://www.aclu.org/sites/default/files/field_document/rfk_iachr_hearing_written_submission_rfkhr_final.pdf), consulté le 28/06/2021.

prononcées, s'avèrent bien plus indulgentes que celles prononcées à l'encontre de citoyens *lambda* pour des crimes similaires<sup>15</sup>.

Dans ce contexte, on observe souvent un processus en deux temps : une première vague de mécontentement apparaît après la mort d'une personne, et une seconde, parfois beaucoup plus violente, après l'annonce de l'absence de poursuites judiciaires ou de l'acquittement des policiers impliqués. C'est par exemple ce qui déclencha les « émeutes de Los Angeles » en 1992, qui demeurent à ce jour le soulèvement urbain le plus grave de l'histoire du pays. En mars 1991, Rodney King, un automobiliste noir fut pris en chasse par la police de Los Angeles pour avoir refusé de s'arrêter après un excès de vitesse. Après une longue poursuite, son véhicule fut immobilisé et cinq officiers tentèrent de le maîtriser. Ce qui aurait dû être une procédure de routine se transforma en un déchaînement de violence après que King résista à l'interpellation. Il essuya tout d'abord des tirs de pistolet à impulsion électrique. Une fois au sol, trois officiers le matraquèrent sans ménagement<sup>16</sup> pendant que deux autres lui portaient de violents coups de pieds au visage. La scène, entièrement filmée par un riverain, fut diffusée en boucle par les médias locaux et provoqua un scandale national. Mais en avril 1992, un jury majoritairement blanc acquitta les policiers de l'ensemble des charges retenues contre eux. À l'annonce du verdict, des centaines d'Africains-Américains investirent les rues de South Central Los Angeles, le quartier noir historique, et s'en prirent à des automobilistes (essentiellement blancs), à des magasins, à tout type de bâtiments, à la police et aux pompiers. Ce soulèvement dura six jours, impliqua plusieurs milliers d'habitants de South Central (Noirs et Latinos) et entraîna la mort de 63 personnes<sup>17</sup>. Plus de 2000 blessés furent pris en charge, 4000 départs de feu furent constatés, environ 1100 bâtiments furent détruits et le coût des dégâts matériel dépassa le milliard de dollars<sup>18</sup>.

Ainsi, la colère des Africains-Américains et d'autres minorités issues des quartiers paupérisés ne résulte pas uniquement de l'expression directe d'un racisme interpersonnel caractérisé par la haine qu'un individu blanc éprouve à l'encontre d'un individu non-blanc. Elle relève également de la dimension systémique et structurelle du racisme, c'est-à-dire la façon dont les inégalités sont entretenues et reproduites par les structures et les institutions de la société étatsunienne, et en l'occurrence par la police et la justice. Il est à

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> King reçut 56 coups de matraque alors qu'il était au sol.

<sup>17</sup> MOORE, Maloy, « Los Angeles riots: remember the 63 people who died », in *Los Angeles Times*, 26 avril 2012.

<sup>18</sup> HAYES, Rob, « LA fire chief remembers "entire blocks on fire" during 1992 riots », *ABC7*, 27 avril 2017. <https://abc7.com/la-riots-los-angeles-rodney-king-south/1926462/>

ce titre intéressant d'observer que l'acquittement des policiers de Los Angeles en 1992 intervint quelques mois seulement après qu'une épicière coréenne de South Central fut condamnée à une peine de prison avec sursis et à 500 dollars d'amende pour avoir tué une adolescente africaine-américaine dans son magasin. Tout ceci confirmait aux Noirs de Los Angeles et du reste du pays qu'aux yeux des institutions, même près de trente ans après le mouvement des droits civiques, leurs vies n'avaient que peu de valeur.

Toutefois, l'explosion des ghettos dans les années 1960, puis des hyperghettos et des banlieues ségréguées dans les décennies suivantes, n'était pas liée qu'au comportement abusif des forces de police. Ces manifestations de violence venaient matérialiser l'exaspération de populations maintenues dans une situation de domination dans tous les domaines de la vie sociale du fait de leur appartenance à un groupe racisé. Sociologiquement, le terme « ghetto » fait référence aux quartiers dans lesquels les Noirs furent littéralement forcés de vivre à partir des années 1920 et 1930 car ils étaient victimes d'une ségrégation résidentielle légitimée par la justice. En d'autres termes, les Blancs leur refusaient le droit de s'installer dans la plupart des quartiers des villes étatsuniennes. Ils étaient donc contraints de vivre dans des quartiers qui leur étaient réservés. Une des spécificités des ghettos est qu'ils abritaient l'ensemble de la communauté africaine-américaine locale, du plus pauvre au plus riche<sup>19</sup>. Les victoires politiques et législatives du mouvement des droits civiques mirent fin à cette ségrégation légale dans la deuxième moitié des années 1960, si bien que les Noirs qui en avaient les moyens quittèrent les ghettos pour s'installer dans des quartiers de classe moyenne souvent situés en banlieue<sup>20</sup>. Par ailleurs, un certain nombre de Noirs bénéficièrent également des politiques d'action positive (*affirmative action*)<sup>21</sup> pour accéder à des emplois stables et bien rémunérés, notamment dans l'administration publique, ce qui eut pour conséquence une polarisation sociale de plus en plus nette entre une partie de la population noire qui voyait son niveau de vie augmenter et une autre qui ne parvenait pas à quitter le ghetto<sup>22</sup>. Dès lors, au début des années 1980, ces ghettos devinrent des quartiers touchés par une double ségrégation de race et de classe puisque désormais seuls les Noirs les plus pauvres y résidaient. Ils

---

<sup>19</sup> WACQUANT, Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 2007.

<sup>20</sup> WIESE, Andrew, *Places of Their Own: African American Suburbanization in the Twentieth Century*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

<sup>21</sup> Pour une discussion sur le choix de traduire « *affirmative action* » par « action positive » plutôt que par « discrimination positive », voir BENTOUHAMI, Hourya et MOSCHEL, Mathias, *Critical race theory: Une introduction aux grands textes fondateurs*, Paris, Dalloz, 2017.

<sup>22</sup> WILSON, William Julius, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1987; WACQUANT, Loïc, *Parias urbains*. op. cit.

devinrent donc ce que le sociologue Loïc Wacquant a qualifié d'« hyperghettos » et s'enfoncèrent dans une pauvreté comparable à celle de pays en voie de développement<sup>23</sup> sous les effets conjugués des transformations du capitalisme (avec notamment une désindustrialisation massive) et des réformes de l'État providence entreprises par les administrations Nixon et Reagan qui mirent fin, entre autres, au financement fédéral de centaines de programmes sociaux ciblant les quartiers les plus défavorisés des villes étatsuniennes.

En parallèle, un grand nombre de villes de banlieue dans lesquelles s'étaient installés des Africains-Américains de la classe moyenne subirent un exode des Blancs qui ne souhaitaient pas vivre dans des quartiers racialement mixtes, si bien que ces Africains-Américains firent l'expérience d'un processus rapide de re-ségrégation. Dans le contexte socio-économique des États-Unis des années 1980, beaucoup de ces villes connurent un important déclassement socio-économique et sont aujourd'hui des villes pauvres. Tout ceci eut des conséquences dramatiques sur le niveau de vie des Africains-Américains qui demeurent, avec les Amérindiens (qui sont cependant beaucoup moins nombreux), la catégorie ethno-raciale la plus défavorisée du pays.

Il convient ici de s'attarder sur quelques chiffres très parlants. Environ 40% des enfants noirs vivent sous le seuil de pauvreté aux États-Unis, contre moins de 15% des enfants blancs. Le taux de chômage des Noirs est plus de deux fois supérieur à celui des Blancs, y compris parmi les diplômés<sup>24</sup>. Seuls 45% des Noirs sont propriétaires de leur logement contre 70% des Blancs, ce qui est la conséquence directe des discriminations légales qui ont empêché pendant des décennies les familles noires d'accéder au crédit et à la propriété et donc d'accumuler du capital. Ceci explique en grande partie pourquoi la famille médiane noire ne possède que 8% du patrimoine de la famille médiane blanche (11 000 \$ contre 140 000 \$)<sup>25</sup>. Par ailleurs, la crise des *subprimes* qui a touché les foyers africains-américains dans des proportions bien plus importantes que les foyers blancs a

---

<sup>23</sup> D'après les Nations Unies, les États-Unis avaient, dans les années 1990, le niveau d'inégalité le plus vaste entre riches et pauvres de tous les pays développés, et ces disparités étaient encore plus importantes à Los Angeles et New York, qui étaient dans ce domaine comparables à des villes comme Karachi, Bombay ou Mexico (ANDERSON, Susan, « A city called heaven: Black enchantment and despair in Los Angeles », in SCOTT, Allen J. et SOJA, Edward W. (dir.), *The city: Los Angeles and urban theory at the end of the twentieth century*, Berkeley, University of California Press, 1996, p. 336-64).

<sup>24</sup> In, *Black America*, op. cit.

<sup>25</sup> CELESTINE, Audrey et MARTIN-BRETEAU, Nicolas, « 'Un mouvement, pas un moment' : Black Lives Matter et la reconfiguration des luttes minoritaires à l'ère Obama », in *Politique américaine*, n° 28, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 15-39.



largement contribué à accroître les disparités raciales dans ce domaine<sup>26</sup> – disparités que la présidence Obama n’a pas permis de réduire. Au contraire, entre 2008 et 2016, le revenu médian des Noirs a chuté de 10,9% pour atteindre 33 500 dollars par an, quand celui des Blancs n’a diminué que de 3,6% pour atteindre 58 000 dollars<sup>27</sup>. Des chiffres encore plus éloquents montrent que le patrimoine médian des femmes blanches célibataires s’élevait en 2015 à 41 500 dollars, quand celui des femmes noires célibataires ne dépassait pas 100 dollars<sup>28</sup>.

Enfin, les politiques répressives menées depuis les années 1970, notamment par le biais de « la guerre contre la drogue » (*the war on drugs*), ont généré un accroissement sans précédent des taux d’incarcération des Noirs. Aujourd’hui, les Africains-Américains représentent environ 40% des détenus du pays (plus d’un million de Noirs sont incarcérés) et on estime qu’un homme noir sur trois a été, est ou sera incarcéré dans sa vie (contre un sur six pour les Latinos et un sur 17 pour les Blancs). Lorsqu’ils sont libérés, un grand nombre d’entre eux se voient « déchus de certains de leurs droits civiques et de leur capacité à postuler à un emploi ou à un logement »<sup>29</sup>. Il s’agit donc d’un cercle vicieux, l’incarcération de masse des Noirs aux États-Unis agissant à la fois comme une cause et une conséquence de la pauvreté persistante de millions d’Africains-Américains vivant dans les quartiers paupérisés des villes étatsuniennes<sup>30</sup>. Le déploiement de force massif qui a accompagné la révolte de Ferguson en 2014 a par ailleurs mis en lumière la militarisation des départements de police locaux qui ont pu bénéficier de dons de matériels et d’armements militaires de la part du Pentagone dans une optique de durcissement de la lutte contre la criminalité, qui s’est matérialisé par un contrôle et une surveillance accrues de ceux qui ont été les premières victimes des réformes néolibérales des années 1980 et 1990 : les Noirs pauvres. Un rapport du *Economic Policy Institute* montre même que les disparités entre les Africains-Américains et les Blancs ne se sont pas réduites entre 1968 et 2018 dans les domaines de l’accès à la propriété, de l’emploi et de l’incarcération<sup>31</sup>.

---

<sup>26</sup> RUGH, Jacob S. et MASSEY, Douglas S., « Racial Segregation and the American Foreclosure Crisis », in *American Sociological Review*, vol. 75, n° 5, SAGE Publications, 2010, p. 629-651.

<sup>27</sup> TAYLOR, Keeanga-Yamahtta, *From #BlackLivesMatter to Black Liberation*, Chicago, Haymarket Books, 2016.

<sup>28</sup> HUNT, Jazelle, « Black women face challenges in building wealth », in *Sacramento Observer*, 8 avril 2015.

<sup>29</sup> In, « ‘Un mouvement, pas un moment’ », *op. cit.*, p. 21.

<sup>30</sup> In, « ‘Un mouvement, pas un moment’ : Black Lives Matter et la reconfiguration des luttes minoritaires à l’ère Obama », *op. cit.*, p. 15-39 ; ALEXANDER, Michelle, *The New Jim Crow*, New York, The New Press, 2012.

<sup>31</sup> JONES, Janelle, SCHMITT, John et WILSON, Valerie, « 50 years after the Kerner Commission », *Economic Policy Institute*, 26 février 2018. <https://www.epi.org/publication/50-years-after-the-kerter-commission/>, consulté le 28/06/2021.

Le caractère racial de discriminations qui apparaissent multidimensionnelles est souvent difficile à faire admettre, notamment à des lecteurs ou interlocuteurs français largement influencés par un universalisme républicain abstrait. Mais les inégalités persistantes que nous venons d'aborder ne relèvent pas exclusivement d'un rapport de domination de classe. Elles sont au contraire la conséquence directe d'une longue histoire de discriminations raciales, souvent façonnées par l'État (à l'échelle fédérale comme locale). Elles s'inscrivent dans un modèle pluriséculaire de hiérarchie raciale dans lequel un groupe dominant qui se considère comme le membre fondateur de la nation (les *White Anglo-Saxon Protestants* dans le cas des États-Unis) revendique des droits et des privilèges qu'il ne partage pas avec les autres, considérés comme inaptes ou pas encore prêts à bénéficier de droits équitables ou d'une citoyenneté complète<sup>32</sup>. Les États-Unis se sont d'ailleurs traditionnellement pensés comme une société sans classes sociales, au sens marxiste du terme<sup>33</sup>. C'est ce qu'exprima en 1849 le sénateur John C. Calhoun, ancien vice-président et secrétaire d'État, lorsqu'il déclara devant le Sénat :

« Les deux grandes catégories de la société ne sont pas les riches et les pauvres, ce sont les Blancs et les Noirs. Les premiers, pauvres et riches, appartiennent à la classe supérieure, et sont respectés et traités en égaux s'ils sont honnêtes et travailleurs. Ils jouissent donc d'une position [...] dont ils ne peuvent être privés ni par la pauvreté ni par la malchance.<sup>34</sup> »

Durant la période esclavagiste pourtant, Blancs pauvres et propriétaires d'esclaves n'avaient en commun que leur couleur de peau et le statut qui en découlait. Après l'abolition, l'idée de suprématie blanche servit de ciment à une solidarité entre Blancs pauvres et Blancs aisés imaginée par les élites blanches comme le meilleur rempart à une alliance de classe entre Blancs pauvres et Noirs qui aurait remis en cause l'ordre socio-économique établi. L'important devint donc pour les Blancs pauvres de conserver le statut afférent à leur couleur de peau, quand bien même ils étaient économiquement exploités par les élites économiques blanches<sup>35</sup>.

---

<sup>32</sup> FREDRICKSON, George M., « Models of American ethnic relations: hierarchy, assimilation, and pluralism », in MARKUS, Hazel Rose et MOYA, Paula M. L. (dir.), *Doing Race: 21 essays for the 21st century*, New York, W. W. Norton & Company, 2010, p. 123-135.

<sup>33</sup> In, « "De la blancheur considérée comme propriété", une introduction », op. cit., p. 77-82.

<sup>34</sup> Discours de John C. Calhoun le 12 août 1849 devant le Sénat.

<sup>35</sup> ROEDIGER, David R., *The wages of whiteness: race and the making of the American working class*, Londres, Verso, 1991 ; HARRIS, Cheryl I., « Whiteness as Property », in *Harvard Law Review*, Cambridge (Ma), The Harvard Law Review Association, vol. 106 n° 8, 1993, p. 1707-1791 ; ALLEN, Theodore W., *The Invention of*

La suite de l'histoire étatsunienne a montré que les Blancs pauvres ont bénéficié d'une bien plus grande mansuétude que les Noirs de la part des élites politiques. Au-delà de la question bien connue de la ségrégation raciale, plusieurs historiens ont par exemple montré que les Noirs avaient initialement été exclus de nombreuses réformes du *New Deal*, notamment celle de la sécurité sociale en 1935 (qui ne bénéficiait ni aux ouvriers agricoles, ni aux employés de maison, des emplois majoritairement occupés par des Noirs)<sup>36</sup>. Toujours dans le cadre du *New Deal*, le *redlining* constitue un autre exemple de traitement différencié de la part du gouvernement fédéral. Alors que de nouvelles politiques fédérales de logement avaient été développées pour favoriser l'accès à la propriété des classes moyennes et ouvrières étatsuniennes, les agences fédérales en charge de cette politique émirent des restrictions qui empêchèrent les habitants de quartiers majoritairement composés de non-Blancs de bénéficier des prêts immobiliers nécessaires à l'acquisition de leur logement, ce qui eut des conséquences désastreuses en termes d'accumulation de capital pour les familles noires<sup>37</sup>.

Peu après les soulèvements de 1964, Kenneth Clark, un psychologue africain-américain de renom, publia un ouvrage aujourd'hui devenu classique dans lequel il montre que les « émeutiers » n'appartenaient pas exclusivement aux couches les plus défavorisées de la population noire<sup>38</sup>. En revanche, tous (pauvres et moins pauvres) étaient noirs et partageaient l'expérience de la domination raciale dans les États-Unis des années 1960. Le constat était le même à Watts, où deux tiers des Noirs arrêtés lors des désordres avaient un emploi et appartenaient à la classe moyenne inférieure<sup>39</sup>.

En 1967, le président Lyndon Johnson mit en place une commission fédérale chargée de comprendre les causes des violences urbaines qui touchaient le pays alors même que le mouvement des droits civiques avait remporté des victoires politiques et juridiques importantes. Cette commission, dite Commission Kerner, rendit son rapport en

---

*the White Race, Volume 1: Racial Oppression and Social Control (2ème édition)*, Londres, Verso, 2012 [1994] ; TAYLOR, Keeanga-Yamahtta, *From #BlackLivesMatter to Black Liberation*, op. cit., MERRITT, Keri Leigh, *Masterless Men: Poor Whites and Slavery in the Antebellum South*, Cambridge (R-U), Cambridge University Press, 2017.

<sup>36</sup> KATZNELSON, Ira, *When Affirmative Action Was White: An Untold History of Racial Inequality in Twentieth-Century America*, New York, W.W. Norton, 2005; POOLE, Mary, *The Segregated Origins of Social Security: African Americans and the Welfare State*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.

<sup>37</sup> FISHBACK, Price V. et al., « The Influence of the Home Owners' Loan Corporation on Housing Markets During the 1930s », in *The Review of Financial Studies*, n° 6, Vol. 24., Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 1782-1813 ; SUGRUE, Thomas, *The Origins of the Urban Crisis: Race and Inequality in Postwar Detroit - Updated Edition*, Princeton, Princeton University Press, 2014 [1996].

<sup>38</sup> CLARK, Kenneth B, *Dark Ghetto: Dilemmas of Social Power*, New York, Harper & Row, 1965.

<sup>39</sup> In, *Black America*, op. cit.

février 1968. Son introduction, devenue célèbre, dressait un panorama sans concession de la société étatsunienne et désignait le racisme comme principal responsable des explosions de violence<sup>40</sup>.

Cinquante ans plus tard, les Africains-Américains demeurent aux premières loges et sont, au quotidien, les témoins de ces inégalités et de ces discriminations raciales. Le poids de l'Histoire, ce sentiment d'expérience commune de l'oppression et la persistance des inégalités raciales remontent à la surface lors de chaque homicide policier. Parfois (relativement rarement si l'on considère la fréquence des « bavures »), la pression devient trop forte et les violences éclatent.

### **3. De la dimension (infra)politique du désordre**

Dans ce contexte, les effusions de colère, si spontanées soient-elles, ne relèvent pas de la simple violence nihiliste destinée à casser pour casser, ou à « casser pour s'amuser » comme a pu l'écrire Edward Banfield, l'un des universitaires conservateurs les plus influents des années 1960 et 1970<sup>41</sup>. Si dans la plupart des cas de violences urbaines, certains individus peuvent se greffer à la masse pour ressentir le frisson de l'émeute et en profiter pour voler quelques magasins (le vol n'étant toutefois pas incompatible avec l'indignation légitime, *a fortiori* quand il s'agit de voler pour se nourrir ou quand le pillage porte une dimension symbolique liée à la redistribution des richesses et qu'il constitue une forme de représailles face à l'exploitation économique de populations paupérisées<sup>42</sup>), ces événements se sont aussi historiquement inscrits dans des mouvements sociaux visant à reconfigurer l'ordre racial et ont parfois même contribué à lancer ou à renforcer ces mouvements.

De nombreuses révoltes urbaines ont, par exemple, eu lieu dans les villes du Nord du pays dans les années 1920 en réaction à des actes racistes et aux violences que les Noirs les plus pauvres subissaient quotidiennement. Ces actes de résistance s'inscrivaient dans le mouvement *New Negro* qui se développa dans les ghettos après le retour des soldats noirs ayant participé à la Première Guerre mondiale. Exaspérés par la persistance de discriminations les visant spécifiquement alors qu'ils s'étaient engagés pour leur pays et

---

<sup>40</sup> Kerner Commission, « Report of the National Advisory Commission on Civil Disorders », 1968.

<sup>41</sup> BANFIELD, Edward C., *The Unheavenly City: The Nature and the Future of Our Urban Crisis*, Boston, Little, Brown & Co, 1970.

<sup>42</sup> BOYLES, Andrea S., *You Can't Stop the Revolution: Community Disorder and Social Ties in Post-Ferguson America*, Oakland, University of California Press, 2019.

avaient mis leur vie en péril sur le front européen, ces jeunes Noirs n'entendaient plus se laisser faire et se mirent à répondre aux attaques par la force<sup>43</sup>.

De la même façon, les soulèvements des années 1960 sont indissociables du mouvement des droits civiques et de la phase de radicalisation croissante qui s'opéra précisément à partir du milieu de la décennie. L'historienne Caroline Rolland-Diamond présente, par exemple, les violences de Harlem en 1964 comme l'œuvre de jeunes Africains-Américains « désabusés par les promesses vides du libéralisme » qui « mirent en pratique leur conception du 'pouvoir noir', conception qui rejetait délibérément la non-violence<sup>44</sup> ». Ce refus de la non-violence n'était d'ailleurs pas l'apanage des jeunes de Harlem, tant le mouvement des droits civiques avait radicalisé un grand nombre d'Africains-Américains. Lors de la rébellion de Watts un an plus tard, beaucoup d'émeutiers scandaient le nom de « Selma », en référence à la ville d'Alabama dans laquelle se tint, au printemps 1965, une série de manifestations en faveur du droit de vote des Noirs durement réprimées par la police<sup>45</sup>. Le refus d'ériger la non-violence en principe absolu est également à mettre en relation avec la publication aux États-Unis en 1963 de la traduction des *Damnés de la Terre*, ouvrage dans lequel Frantz Fanon théorise la légitimité et l'inéluctabilité du recours à la violence en tant que mécanisme de résistance à l'oppression coloniale<sup>46</sup>. Cet ouvrage eut une influence importante sur la façon dont de nombreux groupes se revendiquant du *Black Power*, en particulier le *Black Panther Party*, orientèrent leur lutte à partir du milieu des années 1960.

Ces actes de violence constituèrent un défi au leadership *mainstream* d'un mouvement des droits civiques qu'ils contribuèrent largement à (re)façonner<sup>47</sup>. Souvent, en effet, ces soulèvements urbains poussèrent un certain nombre de ceux qu'on appelait les « leaders libéraux » du mouvement à revoir leur copie et radicaliser leurs discours et leurs analyses. L'ébauche de rapprochement entre Martin Luther King et Malcolm X à la fin de leurs vies respectives en témoigne car, si ces personnalités présentées à tort comme antithétiques ont laissé entrevoir une convergence idéologique au milieu des années 1960, ce n'est pas exclusivement du fait de l'évolution intellectuelle de Malcolm X suite à son pèlerinage à la Mecque. Cela tient également au durcissement de la position de King, qui

---

<sup>43</sup> In, *Black America*, op. cit.

<sup>44</sup> In, *Black America*, op. cit., p. 313.

<sup>45</sup> In, *From #BlackLivesMatter to Black Liberation*, op. cit.

<sup>46</sup> FANON, Frantz, *Les Damnés de la Terre*, Paris, La Découverte, 2004 [1961].

<sup>47</sup> KELLEY, Robin D. G., *Race Rebels: Culture, Politics, and the Black Working Class*, New York, Free Press, 1994.

était déjà bien plus radical qu'on a tendance à le dire dès le début de son engagement<sup>48</sup> mais qui était devenu très impatient face à la lenteur des évolutions sociétales et à l'inaction des Blancs modérés<sup>49</sup>.

Le lien est aussi très clair entre les manifestations violentes qui se sont produites ces dernières années suite aux homicides policiers et le mouvement *Black Lives Matter*. Né en juillet 2013 suite à l'acquittement de George Zimmerman, un membre d'une milice de quartier qui avait tué Trayvon Martin, un adolescent noir qui rentrait chez lui à pied après s'être rendu dans une épicerie pour acheter des bonbons et un soda, le mouvement *Black Lives Matter* se renforça et se propagea durant les manifestations de 2014, en particulier celles qui furent organisées après la mort de Michael Brown à Ferguson. Les références à *Black Lives Matter* étaient par ailleurs omniprésentes lors des manifestations de mai et juin 2020 à Minneapolis et dans l'ensemble du pays, des slogans des manifestants aux fresques réalisées sur l'asphalte, en passant par les graffitis apposés sur les bâtiments et le mobilier urbain au plus fort des événements.

Ces épisodes de désordre urbain, qui ont parfois contribué au développement de mouvements sociaux et se sont souvent produits dans des contextes d'ébullition militante, ne sont donc pas à analyser simplement à l'aune de notre propre conception du bien et de la moralité. Il s'agit de les replacer dans un contexte politique et social spécifique qui leur fournit un terreau fertile ainsi que dans une histoire longue de résistance (violente ou non), de mobilisations politiques ou infrapolitiques contre la domination subie par les populations concernées.

La dimension infrapolitique des actes de désordre urbain est ici fondamentale. Les pratiques infrapolitiques, définies comme ne répondant pas aux critères de ce qui est généralement reconnu comme des formes d'action politique<sup>50</sup>, sont souvent associées aux populations subalternes (au sens gramscien du terme), c'est-à-dire à des populations marginalisées soumises à une domination sociale, culturelle ou psychologique<sup>51</sup>. Le recours à des pratiques infrapolitiques constitue donc un moyen pour des populations

---

<sup>48</sup> Voir à ce propos : SUGRUE, Thomas, « Restoring King », in *Jacobin*, 16 janvier 2017 ; LAURENT, Sylvie, « Martin Luther King, héros tragique », in *Libération*, 4 avril 2018 ; WEST, Cornel, « Martin Luther King Jr was a radical. We must not sterilize his legacy », in *The Guardian*, 4 avril 2018.

<sup>49</sup> Voir par exemple son dernier ouvrage (KING (Jr.), Martin Luther, *Where Do We Go from Here: Chaos or Community?*, New York, Harper & Row, 1967) ou le discours qu'il prononça au lycée de Grosse Pointe, dans le Michigan, le 14 mars 1968, trois semaines avant son assassinat.

<sup>50</sup> MARCHE, Guillaume, « Why Infrapolitics Matters », in *Revue Française D'études Américaines*, n° 131, p. 3-18, Paris, Belin, 2012.

<sup>51</sup> LIGUORI, Guido, « Le concept de subalterne chez Gramsci », in *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], n° 128, vol. 2, 2016.

privées d'accès à des canaux d'expression légitimes d'évacuer leur frustration et de faire entendre leurs revendications de manière plus ou moins explicite et articulée, tout en renforçant une cohésion interne et une capacité d'action en dépit d'un contexte ne leur permettant pas d'espérer des gains politiques concrets<sup>52</sup>.

Les sciences sociales s'accordent généralement à reconnaître aux motivations des « émeutiers » une dimension politique, en particulier depuis la publication en 1973 d'un ouvrage majeur par les psychologues David O. Sears et John B. McConahay<sup>53</sup>. Cette idée ne fait toutefois pas consensus au sein de l'opinion publique. En effet, lorsque des violences urbaines éclatent, de nombreuses critiques émergent rapidement à l'encontre des objectifs des personnes impliquées ainsi que de leurs méthodes, considérées comme contreproductives et irrationnelles. Le président Obama lui-même émit des critiques très dures à l'encontre des protestataires de Baltimore en avril 2015 après la mort de Freddie Gray, qualifiant les événements d'« actes de violence et de destruction insensés » perpétrés par des « criminels » qui ne cherchaient pas à faire passer un message mais simplement à piller<sup>54</sup>.

Si tous les « émeutiers » ne sont pas en mesure d'expliquer leur participation à ce type de protestations en formalisant des objectifs politiques précis, les violences urbaines évoquées dans ce chapitre n'en demeurent pas moins des actes infrapolitiques qui viennent clairement matérialiser un sentiment d'exaspération et une volonté de confronter et de faire vaciller, ne serait-ce que pendant quelques heures, l'ordre établi.

Ces actes expriment souvent la volonté de se donner de l'importance et de ressentir, pour une fois, un semblant de puissance et la capacité à susciter la peur chez ceux qui, dans les représentations des personnes racisées, sont les dominants, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas habitués à ressentir cette peur.

Comme l'écrit l'historienne Elizabeth Hinton dans un article rédigé quelques jours après la mort de George Floyd :

« Il peut être difficile d'imaginer certains des Américains figurant parmi les plus surveillés (par la police), marginalisés et isolés comme étant des acteurs politiques. Ce biais a largement influencé la façon dont l'histoire a été écrite. Même ceux d'entre nous qui s'intéressent aux différentes formes de résistance au racisme structurel ont

---

<sup>52</sup> In, « Why Infrapolitics Matters », op. cit.

<sup>53</sup> SEARS, David O. et MCCONAHAY, John B., *The Politics of Violence: The New Urban Blacks and the Watts Riot*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1973.

<sup>54</sup> « Baltimore riots: Obama condemns 'criminals' », *BBC News*, 28 avril 2015. <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-32503813>

été réticents à l'idée de prendre au sérieux la nature politique des soulèvements noirs du milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Pourtant, ces éruptions n'étaient ni spontanées, ni dénuées de sens. Tout autant que l'action directe non-violente, la rébellion constituait une manière pour les opprimés et les exclus d'exprimer une solidarité collective face à un État punitif, des institutions qui les exploitent, et des institutions 'démocratiques' calcifiées<sup>55</sup> ».

#### 4. Le soulèvement comme réaction à la domination raciale

Ces réactions explosives à la violence exercée par la police s'inscrivent dans une longue tradition noire datant au moins de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, notamment dans les villes du Nord du pays, et en particulier à New York où, tout au long du premier tiers du 20<sup>ème</sup> siècle, se produisirent de nombreux affrontements entre des Africains-Américains et la police qui étaient présentés par les journaux noirs locaux comme des actes d'autodéfense et non comme des actes criminels<sup>56</sup>. Cette rationalisation des violences, présentées comme étant opérées en réaction à une oppression de la part des autorités blanches, fut très fréquemment utilisée tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle et plus encore lors des derniers événements du fait du développement des théories critiques. Si des ébauches d'analyses systémiques du racisme avaient été forgées par certains militants du mouvement *Black Power*<sup>57</sup>, le développement de la *Critical Race Theory*, un courant intellectuel né dans les années 1980 visant à mettre en lumière la dimension structurelle de la domination raciale et la marginalisation dont sont victimes les groupes racisés<sup>58</sup>, a largement contribué à améliorer la compréhension des soulèvements.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le débat sur les termes à employer pour nommer ces désordres urbains. S'ils ont historiquement été qualifiés d'« émeutes » (*riots*) par les autorités, les médias et une grande partie de la population, beaucoup de protagonistes de ces événements, de militants antiracistes ou d'universitaires optent pour l'expression « rébellion » (*rebellion*). Le dictionnaire Merriam-Webster définit le mot « riot » comme de la « violence publique, du tumulte ou du désordre », alors qu'il propose les deux définitions suivantes pour le terme « rebellion » : a) « opposition à l'autorité ou à la domination », et b) « résistance ouverte, armée et généralement infructueuse à un

---

<sup>55</sup> HINTON, Elizabeth, « The Minneapolis uprising in context », in *Boston Review*, 29 mai 2020.

<sup>56</sup> In, *Black America*, op. cit.

<sup>57</sup> Le concept de « racisme institutionnel » a par exemple été forgé par Stokely Carmichael, principal instigateur du mouvement *Black Power* et membre de plusieurs organisations de défense des droits des Noirs (dont le *Black Panther Party*) dans les années 1960, dans son ouvrage « Black Power: the Politics of Liberation », co-écrit avec le politiste Charles Hamilton et initialement paru en 1967 (CARMICHAEL, Stokely, et HAMILTON, Charles V., *Le Black Power : Pour une politique de libération aux Etats-Unis*, Paris, Payot, 2009).

<sup>58</sup> In, *Critical Race Theory*, op. cit.



gouvernement établi ». Par conséquent, la bataille sémantique menée ici d'une part par les militants noirs et d'autre part par ceux qu'ils considèrent comme les tenants d'un ordre établi est très parlante : elle vise globalement à désigner des responsables. Et selon que l'on utilise « *riot* » ou « *rebellion* », on se place respectivement du côté de ceux qui refusent une quelconque légitimation des violences urbaines et qui rejettent la faute sur le nihilisme d'individus violents en insistant sur leur responsabilité personnelle, ou du côté de ceux qui inscrivent le désordre urbain dans une longue histoire de résistance à l'oppression raciale.

Il s'agit donc de penser la confrontation entre, d'une part, les représentations et les actes des instigateurs du désordre urbain, et d'autre part la façon dont ils sont perçus au sein d'une majorité blanche souvent abasourdie par tant de violence et rarement en mesure de penser l'insécurité passagère des dominants comme une réponse à l'insécurité permanente des dominés<sup>59</sup>. Le quotidien de la majorité blanche, même chez les Blancs les plus pauvres, diffère fondamentalement des réalités vécues par les minorités racisées. Les forts taux de ségrégation résidentielle qui persistent aux États-Unis rendent presque invisibles, pour les Blancs qui ne s'y intéressent pas spécifiquement, les discriminations raciales quotidiennes dont sont victimes les Africains-Américains. Nombre de Blancs sont donc parfaitement ignorants de l'expérience noire et sont incroyables lorsque des violences urbaines explosent, d'autant que les reconfigurations du racisme entamées dans les années 1970 ont permis l'émergence d'un darwinisme social selon lequel les victimes des inégalités raciales sont tenues pour responsables de leur propre situation de marginalisation dans une société post-mouvement des droits civiques désormais considérée par beaucoup comme parfaitement méritocratique<sup>60</sup>.

Comme dans les années 1960, les violences urbaines récentes ont donc profondément choqué et généré la colère d'une grande partie de la population blanche qui ne parvenait pas à comprendre comment les Africains-Américains, après avoir obtenu les

---

<sup>59</sup> Il ne s'agit pas ici de dire que l'ensemble des Blancs jouissent d'une situation plus enviable que l'ensemble des Noirs, notamment sur le plan socio-économique, ou qu'ils participent tous, individuellement et de façon active, à l'oppression des non-Blancs. Mais la blancheur (*whiteness*) octroie à ceux qui disposent de cette « propriété » (HARRIS, Cheryl I., « Whiteness », op. cit.) un certain nombre de privilèges dont ne peuvent, par définition, pas profiter les non-Blancs. Delgado et Stefancic ont à ce propos défini le « privilège blanc » comme la « myriade d'avantages sociaux, de bénéfices et d'actes de politesse (*courtesies*) qui accompagnent le fait d'appartenir à la race dominante » (DELGADO, Richard, et STEFANCIC, Jean, *Critical Race Theory: An Introduction (3<sup>rd</sup> Edition)*, New York, NYU Press, 2012, p. 89).

<sup>60</sup> BONILA-SILVA, Eduardo, *Racism Without Racists: Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in America*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2014.

droits civiques et fait des progrès non-négligeables ayant abouti à l'élection hautement symbolique du premier président noir en 2008, pouvaient encore oser se plaindre du racisme.

Pourtant, le fait que les États-Unis aient eu un président (Barack Obama), un ministre de la justice (Eric Holder) et un nombre grandissant (mais néanmoins très minoritaire) d'élus locaux et nationaux noirs n'a pas entraîné la disparition mécanique du racisme. La polarisation sociale au sein de la population noire évoquée plus haut a permis à un nombre croissant d'individus de gravir les échelons, d'être parfois récupérés et mis en avant par des gouvernements, souvent conservateurs, pour prouver que la couleur de peau n'est pas un obstacle à la réussite et que « quand on veut, on peut ». Ces symboles ne représentent pourtant qu'une infime minorité des populations racisées, et leur trajectoire individuelle remarquable ne saurait faire oublier qu'une part importante des populations africaine-américaine et latino souffrent des conséquences des politiques néolibérales mises en place depuis les années 1970. Les nominations de personnalités noires à des postes importants participent donc souvent de la construction du mythe de l'Amérique *colorblind*, justifiant indirectement les attaques contre les programmes d'*affirmative action*<sup>61</sup>.

Si de nombreux soulèvements urbains se sont produits durant la présidence d'Obama et dans des villes parfois politiquement contrôlées par une élite noire<sup>62</sup>, c'est que beaucoup d'Africains-Américains prennent conscience que la stratégie choisie par les leaders noirs modérés au lendemain du mouvement des droits civiques d'intégrer les structures politiques déjà existantes, en particulier pour le compte du Parti démocrate, ne permettent pas une reconfiguration radicale de l'ordre racial étatsunien, ni de son corollaire, la situation socio-économique des Noirs du pays. La plus grande visibilité des élus noirs depuis un demi-siècle n'a fait que rendre plus acceptable aux yeux de certains Noirs, et pour un temps seulement, le *statu quo* promu par l'*establishment* démocrate. Étant parvenus au pouvoir à l'échelle locale au moment où ce que l'historien Thomas Sugrue a appelé la « crise urbaine » était à son paroxysme<sup>63</sup>, les élus noirs n'ont répondu à l'urgence de la situation de leurs administrés qu'en appliquant les recettes éculées développées par leurs homologues blancs qui mêlaient conservatisme fiscal et réduction des dépenses publiques (à l'exception des dépenses allouées à la lutte contre la criminalité

---

<sup>61</sup> In, *Black America, op. cit.*

<sup>62</sup> Freddie Gray est, par exemple, décédé après avoir été arrêté par six policiers, dont trois étaient noirs, à Baltimore, une ville dans laquelle le maire, huit des quatorze conseillers municipaux et les chefs des deux forces de police municipales sont africains-américains.

<sup>63</sup> In, *The Origins of the Urban Crisis: Race and Inequality in Postwar Detroit*, op. cit.

qui ont ciblé de façon disproportionnée les Noirs), tout en assimilant les stéréotypes racistes associés au concept de culture de la pauvreté<sup>64</sup>.

## Conclusion

Nous avons tenté, dans le cadre de cette analyse des soulèvements qui touchent les quartiers noirs des villes états-uniennes depuis plus d'un siècle, d'une part d'interroger le point de vue et les représentations des personnes impliquées dans les violences urbaines ; et d'autre part de réfléchir à la confrontation violente entre leurs actes et la façon dont ils sont perçus au sein d'une majorité blanche peu au fait des causes des disparités raciales qui caractérisent encore la société étatsunienne et peu encline à remettre en cause l'ordre racial établi à un moment où de nombreux Blancs pensent appartenir à un groupe en phase de déclassement.

L'intérêt de la réflexion critique autour du concept de « race » proposée ici réside dans le fait qu'elle permet de décentrer le regard et l'analyse, ainsi que de contribuer à remettre en question l'universalisme blanc caractéristique des sociétés occidentales (c'est-à-dire le fait de présenter l'expérience blanche comme la valeur-étalon au sein de ces sociétés). Il s'agit donc de déconstruire le mythe conservateur de l'Amérique post-raciale et de prendre les révoltes urbaines pour ce qu'elles sont, à savoir des actes infrapolitiques d'opposition à un ordre racial ébranlé mais jamais totalement reconfiguré par les soubresauts de l'Histoire (de l'abolition de l'esclavage à l'élection de Barack Obama, en passant par le mouvement des droits civiques).

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, l'ordre racial étatsunien, entendu comme « le système de croyances, de lois et de pratiques qui organisent les relations entre des groupes compris comme des groupes raciaux ou ethniques »<sup>65</sup>, a subi d'importantes attaques. Les politistes Michael Dawson et Megan Ming Francis ont notamment mis en lumière la façon dont les victoires politiques du mouvement des droits civiques ont mis fin à « l'ordre racial de Jim Crow »<sup>66</sup>, du nom du système de ségrégation raciale légale déployé à l'échelle locale dans le Sud du pays à partir des années 1870. L'« ordre racial néolibéral » qui lui a succédé dans les années 1970 se distingue de son prédécesseur de deux façons principales : tout d'abord, dans la mesure où il adopte des lois supposément neutres racialement depuis le

---

<sup>64</sup> In, *From #BlackLivesMatter to Black Liberation*, op. cit.

<sup>65</sup> HOSCHILD, Jennifer L., WEAVER, Vesla M. et BURCH, Traci, « Destabilizing the American Racial Order », in *Daedalus*, vol. 140, n°2, p. 151-165, 2011.

<sup>66</sup> DAWSON, Michael C. et MING FRANCIS, Megan, « Black Politics and the Neoliberal Racial Order », in *Public Culture*, vol. 28, n°1, p. 23-62, 2016.

milieu des années 1960, ce n'est plus l'État tout entier qui s'assure du maintien de la suprématie blanche, mais son « bras coercitif » (la police et la justice) ainsi que la sphère économique. De plus, ce nouvel ordre racial se matérialise par une refonte de la relation de la population noire avec l'économie. Les deux secteurs économiques dans lesquels les progrès des Africains-Américains avaient été les plus importants à la fin de la période Jim Crow, à savoir le secteur industriel et le secteur public, ont subi un coup d'arrêt dans les années 1970 et 1980. Ce double processus a largement contribué à freiner la mobilité sociale de la population noire et à accroître les disparités raciales dans certains domaines<sup>67</sup>. Par conséquent, si l'ordre racial néolibéral diffère de son prédécesseur dans ses modalités, il en partage bien l'objectif fondamental : la survivance de la suprématie blanche.

Dans ce cadre, le désordre urbain peut, de façon très prosaïque, être pensé comme la rupture de l'ordre en tant qu'état de tranquillité dans l'espace public. À ce titre, il génère souvent la colère de ceux que les injustices dénoncées par les « émeutiers » ne frappent pas directement. Mais l'analyse présentée ici montre qu'il peut aussi être considéré comme une tentative de contester, voire de redéfinir l'ordre racial. Le désordre urbain est donc ici caractérisé par un double rapport d'opposition à l'ordre : l'ordre en tant que matérialisation d'un état social jugé satisfaisant par la société dominante ; et l'ordre en tant qu'agencement des relations de pouvoir et des rapports entre différentes catégories sociales. Les violences urbaines visent par conséquent à troubler le premier pour reconfigurer le second. Malgré les évolutions de l'ordre racial étatsunien, elles permettent enfin de mettre en lumière un continuum radical africain-américain à travers les décennies, alors même que des pans importants de la population noire ont mis de côté la révolte pour embrasser l'idéologie néolibérale qui a émergé dans les années 1980.

Soulèvement après soulèvement, le désordre urbain s'est révélé une réponse pragmatique à l'échec des mécanismes formels du changement social : puisque les autorités (locales ou fédérales) se refusaient à accéder aux revendications des Africains-Américains, des centaines de milliers d'entre eux n'ont eu d'autre choix que de faire entendre leur colère de façon bruyante, voire violente, sans se soucier des états d'âme de la « société blanche »<sup>68</sup>. Depuis quelques années toutefois, en particulier depuis le développement du mouvement *Black Lives Matter*, les foules présentes dans les manifestations sont plus hétérogènes racialement, parmi les manifestants non-violents

---

<sup>67</sup> In, « Black Politics and the Neoliberal Racial Order », op. cit., p. 23-62.

<sup>68</sup> TAYLOR, Keeanga-Yamahtta, « Of Course There Are Protests. The State Is Failing Black People », *The New York Times*, 29 mai 2020.

comme parmi les protagonistes du désordre. S'il est trop tôt pour dire ce que cela présage, la possibilité d'une alliance antiraciste multiraciale puissante et potentiellement dangereuse pour l'ordre racial établi pourrait laisser entrevoir des transformations politiques plus profondes que les réformes réelles mais largement insuffisantes qui ont souvent accompagné les précédentes vagues de protestation.

## **Bibliographie**

ALEXANDER, Michelle, *The New Jim Crow*, New York, The New Press, 2012.

ALLEN, Theodore W., *The Invention of the White Race, Volume 1: Racial Oppression and Social Control (2ème édition)*, Londres, Verso, 2012 [1994].

ANDERSON, Susan, « A city called heaven: Black enchantment and despair in Los Angeles », in SCOTT, Allen J. et SOJA, Edward W. (dir.), *The city: Los Angeles and urban theory at the end of the twentieth century*, Berkeley, University of California Press, 1996, p. 336-64.

BANFIELD, Edward C., *The Unheavenly City: The Nature and the Future of Our Urban Crisis*, Boston, Little, Brown & Co, 1970.

BENTOUHAMI, Hourya et MÖSCHEL, Mathias, *Critical Race Theory : une introduction aux grands textes fondateurs*, Paris, Dalloz, 2017.

BESSONE, Magali, « “De la blancheur considérée comme propriété”, une introduction », in BENTOUHAMI, Hourya et MÖSCHEL, Mathias (dir.), *Critical race theory : Une introduction aux grands textes fondateurs*, Paris, Dalloz, 2017, p. 77-82.

BONILLA-SILVA, Eduardo, *Racism Without Racists: Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in America*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2014.

BOYLES, Andrea S., *You Can't Stop the Revolution: Community Disorder and Social Ties in Post-Ferguson America*, Oakland, University of California Press, 2019.

CARMICHAEL, Stokely, et HAMILTON, Charles V., *Le Black Power : Pour une politique de libération aux Etats-Unis*, Paris, Payot, 2009 [1967].

CELESTINE, Audrey et MARTIN-BRETEAU, Nicolas, « ‘Un mouvement, pas un moment’ : Black Lives Matter et la reconfiguration des luttes minoritaires à l'ère Obama », in *Politique américaine*, n° 28, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 15-39.

CLARK, Kenneth B., *Dark Ghetto: Dilemmas of Social Power*, New York, Harper & Row, 1965.

DAWSON, Michael C. et MING FRANCIS, Megan, « Black Politics and the Neoliberal Racial Order », in *Public Culture*, vol. 28, n°1, p. 23-62, 2016.

DELGADO, Richard, et STEFANCIC, Jean, *Critical Race Theory: An Introduction (3<sup>rd</sup> Edition)*, New York, NYU Press, 2012.

FANON, Frantz, *Les Damnés de la Terre*, Paris, La Découverte, 2004 [1961].

FISCHER-BAUM, Reuben et JOHRI, Al, « Another (much higher) count of homicides by police », FiveThirtyEight.com, 25 août 2014. <https://fivethirtyeight.com/features/another-much-higher-count-of-police-homicides/>, consulté le 26/06/2021.

FISHBACK, Price V. *et al.*, « The Influence of the Home Owners' Loan Corporation on Housing Markets During the 1930s », in *The Review of Financial Studies*, n° 6, Vol. 24, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 1782-1813.

FREDRICKSON, George M., « Models of American ethnic relations: hierarchy, assimilation, and pluralism », in MARKUS, Hazel Rose et MOYA, Paula M. L. (dir.), *Doing Race: 21 essays for the 21st century*, New York, W. W. Norton & Company, 2010, p. 123-135.

GABRIELSON, Ryan, SAGARA, Eric et GROSHOWSKI JONES, Ryann, « Deadly Force in Black and White », *ProPublica*, 10 octobre 2014. <https://www.propublica.org/article/deadly-force-in-black-and-white>, consulté le 28/06/2021.

HARRIS, Cheryl I., « Whiteness as Property », in *Harvard Law Review*, Cambridge (Ma), The Harvard Law Review Association, vol. 106 n° 8, 1993, p. 1707-1791.

HOSCHILD, Jennifer L., WEAVER, Vesla M. et BURCH, Traci, « Destabilizing the American Racial Order », in *Daedalus*, vol. 140, n°2, p. 151-165, 2011.

JONES, Janelle, SCHMITT, John et WILSON, Valerie, « 50 years after the Kerner Commission », *Economic Policy Institute*, 26 février 2018. <https://www.epi.org/publication/50-years-after-the-kerter-commission/>, consulté le 28/06/2021.

HINTON, Elizabeth, « The Minneapolis uprising in context », in *Boston Review*, 29 mai 2020.

HINTON, Elizabeth, *America on Fire: The Untold History of Police Violence and Black Rebellion Since the 1960s*, New York, Liveright, 2021.

HUNT, Jazelle, « Black women face challenges in building wealth », in *Sacramento Observer*, 8 avril 2015.

KATZNELSON, Ira, *When Affirmative Action Was White: An Untold History of Racial Inequality in Twentieth-Century America*, New York, W.W. Norton, 2005.

KELLEY, Robin D. G., *Race Rebels: Culture, Politics, and the Black Working Class*, New York, Free Press, 1994.

KERNER COMMISSION, « Report of the National Advisory Commission on Civil Disorders », 1968.

KINDY, Kimberly et KELLY, Kimbriell, « Thousands dead, few prosecuted », in *The Washington Post*, 11 avril 2015.

KING (Jr.), Martin Luther, *Where Do We Go from Here: Chaos or Community?*, New York, Harper & Row, 1967.

LAURENT, Sylvie, « Martin Luther King, héros tragique », *Libération*, 4 avril 2018.

LIGUORI, Guido, « Le concept de subalterne chez Gramsci », in *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], n° 128, vol. 2, 2016.

MARCHE, Guillaume, « Why Infrapolitics Matters », in *Revue Française d'Études Américaines*, n° 131, p. 3-18, Paris, Belin, 2012.

MARTIN-BRETEAU, Nicolas, « Entretien avec Robin D. G. Kelley : penser la continuité des luttes pour l'égalité raciale », in *Politique américaine*, n° 28, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 113-124.

MC WHORTER, John, « Racism in America is over », *Forbes*, 30 décembre 2008.

MERRITT, Keri Leigh, *Masterless Men: Poor Whites and Slavery in the Antebellum South*, Cambridge (R-U), Cambridge University Press, 2017.

MOORE, Maloy, « Los Angeles riots: remember the 63 people who died », *Los Angeles Times*, 26 avril 2012.

NOONAN, Peggy, « Suspend Your Disbelief: how to enjoy an inauguration fully », *Wall Street Journal*, 16 janvier 2009.

POOLE, Mary, *The Segregated Origins of Social Security: African Americans and the Welfare State*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.

RECOQUILLON, Charlotte, « Ce que "Ferguson" révèle du racisme systémique aux États-Unis », in *Géoconfluences* [En ligne], 2015. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crisis/articles-scientifiques/Ferguson>, consulté le 01/11/2021.

ROBERT F. KENNEDY HUMAN RIGHTS, « Impunity for killings by police in the United State », Inter-American Commission on Human Rights, 7 décembre 2017. [https://www.aclu.org/sites/default/files/field\\_document/rfk\\_iachr\\_hearing\\_written\\_submission\\_rfkhr\\_final.pdf](https://www.aclu.org/sites/default/files/field_document/rfk_iachr_hearing_written_submission_rfkhr_final.pdf), consulté le 28/06/2021.

ROEDIGER, David R., *The wages of whiteness: race and the making of the American working class*, Londres, Verso, 1991.

ROLLAND-DIAMOND, Caroline, *Black America : Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 2016.

RUGH, Jacob S. et MASSEY, Douglas S., « Racial Segregation and the American Foreclosure Crisis », in *American Sociological Review*, vol. 75, n° 5, SAGE Publications, 2010, p. 629-651.

SEARS, David O. et MCCONAHAY, John B., *The Politics of Violence: The New Urban Blacks and the Watts Riot*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1973.

SHARARA, Fablina, WOOL, Eve E. et al., « Fatal Police Violence by Race and State in the USA, 1980-2019: a Network Meta-Regression », in *The Lancet*, vol. 398, n° 10307, p. 1239-1255.

SUGRUE, Thomas, *The Origins of the Urban Crisis: Race and Inequality in Postwar Detroit - Updated Edition*, Princeton, Princeton University Press, 2014 [1996].

SUGRUE, Thomas, « Restoring King », *Jacobin*, 16 janvier 2017.

TAYLOR, Keeanga-Yamahtta, *From #BlackLivesMatter to Black Liberation*, Chicago, Haymarket Books, 2016.

TAYLOR, Keeanga-Yamahtta, « Of Course There Are Protests. The State Is Failing Black People », *The New York Times*, 29 mai 2020.

WACQUANT, Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 2007.

WEST, Cornel, « Martin Luther King Jr was a radical. We must not sterilize his legacy », *The Guardian*, 4 avril 2018.

WIESE, Andrew, *Places of Their Own: African American Suburbanization in the Twentieth Century*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

WILSON, William Julius, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.